

PAINCHAUD, Robert, *Un rêve français dans le peuplement de la Prairie*. Saint-Boniface, Éditions des Plaines, 1987. 301 p.

Jean Pariseau

Volume 41, Number 1, Summer 1987

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/304530ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/304530ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Pariseau, J. (1987). Review of [PAINCHAUD, Robert, *Un rêve français dans le peuplement de la Prairie*. Saint-Boniface, Éditions des Plaines, 1987. 301 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 41(1), 87–89.
<https://doi.org/10.7202/304530ar>

PAINCHAUD, Robert, *Un rêve français dans le peuplement de la Prairie*.
Saint-Boniface, Éditions des Plaines, 1987. 301 p.

Depuis longtemps nous attendions cette étude de l'historien manitobain Robert Painchaud, mort dans l'écrasement d'un avion en 1978, à l'âge de 37 ans. La voilà enfin publiée grâce aux Éditions des Plaines.

Cette étude est divisée en six chapitres: L'Église et les modes de peuplement; Les rapports entre l'Église et l'État dans la colonisation de l'Ouest;

L'Église et le Québec; L'Église et le mouvement de rapatriement; L'Église et les immigrants franco-catholiques d'Europe; et L'Église canadienne et l'Église universelle.

«Il s'agit ici d'examiner le rôle joué par l'Église pour (sic) l'établissement de colonies francophones dans l'Ouest, dans (sic) la période qui s'étend de 1870 à 1915» (p. i), nous informe l'auteur. Puis il renforce ce premier but par un deuxième: «L'objet de cette étude est de passer au crible la validité des interprétations déjà connues et d'en proposer de nouvelles» (p. ix).

La lecture de ce travail scientifique nous pose plus de questions qu'il n'en résout. L'auteur prouve-t-il hors de tout doute que le rêve d'établir une colonie canadienne-française *viabile* — mais pas nécessairement majoritaire — dans l'Ouest était impossible? Nous en doutons fortement.

A notre avis, il réussit à prouver ce qu'il voulait prouver: que les cinq évêques en cause — Nosseigneurs Taché, Grandin, Langevin, Legal et Pascal — en voulant agir indépendamment plutôt qu'avec le plein concours des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, ont gâché leurs chances; que les dirigeants civils et religieux du Québec n'ont pas compris et appuyé pleinement leurs visées; que les missionnaires colonisateurs n'étaient pas des «professionnels» et que leur travail n'était pas très valable en général, etc. Puis, se basant sur ces données, il rejette du revers de la main les interprétations «conservatrices» des historiens canadiens-français qui l'ont précédé dans l'Ouest, notamment Donatien Frémont, Louis-Arthur Prud'homme, Gabriel Morice, Dom Paul Benoît, Noël Bernier, etc. (p. iii), ainsi que celles des historiens québécois nationalistes Robert Rumilly et Michel Brunet (p. viii). L'évolution d'une colonie française ne s'est pas déroulée sur un fond de «persécution» et de «violence» perpétrées contre la minorité par des «hommes néfastes» (p. ix), soutient l'auteur, qui accepte sans vergogne l'interprétation d'Arthur Silver qu'il n'y a pas eu de «mentalité de complot» (p. x).

Après avoir eu recours «pour la première fois, dans leur totalité [...] aux documents de source ecclésiastique, des papiers personnels et des archives gouvernementales (p. ii), notre regretté collègue conclut que «ce rêve [de colonisation] ne prit jamais corps, et aujourd'hui, la population francophone de l'Ouest n'est qu'un groupe minoritaire parmi plusieurs autres... (p. 232)». Curieusement, cette conclusion revêt justement la mentalité de ceux qui ont prôné la politique du multiculturalisme adoptée par le gouvernement Trudeau en 1971. Robert Painchaud aurait-il pensé ainsi s'il avait pu prévoir que le 13 décembre 1979, les neuf juges de la Cour suprême du Canada allaient déclarer à l'unanimité que l'*Official Language Act* du Manitoba, de 1890, abolissant l'usage du français, était *ultra vires*? On peut en douter sérieusement.

Ce qu'il ne prouve pas, d'ailleurs, c'est le fondement de sa remise en question d'un «complot». Les Orangistes de l'Ontario et la *Protestant Protective Association*, sous la poussée de Dalton McCarthy et de ses nombreux disciples, ont-ils, oui ou non, «comploté» pour empêcher le «rêve» de se produire? Les francs-maçons ont-ils joué un rôle quelconque? Le biographe de John W. Dafoe, rédacteur en chef du *Winnipeg Free Press* à partir de 1901, soutient que Dafoe aurait «accepté la doctrine selon laquelle la cathédrale de Saint-Boniface n'était pas seulement une institution catholique, mais aussi un avant-poste de contrôle exercé par les Canadiens français depuis le Québec»,

et se servit du journal pour prôner l'abolition de l'usage officiel du français au Manitoba (Murray Donnelly, *Dafoe of the Free Press* (Toronto, Macmillan of Canada, 1968), 29). Nous savons tous, pourtant, combien Dafoe, qui prônait que le français n'avait droit de cité que dans la «réserve» du Québec, était l'antithèse d'Henri Bourassa, pan-canadien et précurseur du bilinguisme officiel 70 ans avant la passation de la loi sur les langues officielles (1969). Lequel avait raison? La collusion de Laurier et Greenway pour accepter un compromis injuste n'était-il pas le dénouement d'un quelconque complot? L'amitié entre Dafoe et Clifford Sifton a-t-elle joué lorsque ce dernier, membre du cabinet de Laurier, présenta, en juin 1895, une résolution parlementaire rejetant la restitution des prétendus «privilèges» des écoles séparées catholiques du Manitoba?

La question est beaucoup plus vaste que ne le laisse entendre cette thèse de Robert Painchaud. Cette étude, en fin de compte, ne représente qu'un mince filet de la réalité historique, aussi important soit-il. Même s'il aide à redresser certaines perceptions du problème, il ne réussit pas à étayer plusieurs prémisses avancées par l'auteur.

Défense nationale

JEAN PARISEAU